

Nom de l'école
POMMIER

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
Du 03/ 06/2024



Adresse ST MARTIN
DU MONT

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme Vuillaume			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Agnès CHAPOUTOT	x		
Maire : Brigitte DONGUY		x	
Conseiller municipal : Cécile COTE	x		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Carole CRASSIN		X	
Béatrice PONCET	x		
Stéphanie CHENAVAZ	x		
Véronique JEAN	x		
Sandrine CORDOVADO	x		
Nathalie SANSONE	x		
Maxime SERFATY	x		
Aurélien CHAMBARD (directeur périscolaire bulles de sourires)	X		
Un des maîtres du RASED :			
D.D.E.N :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Lucie TROIANO	x		
Gaëlle BARATAY	x		
Émilie CHABERT	x		
Camille BERTHELOT	x		
Morgane FURIC	x		
Maëlle BOINOT		X	
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM Sandrine TESSIER Nathalie BUCLET		x	
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 03/06 /2024

Le président, directeur de l'école

Le secrétaire, (fonction)

Date 03/06/2024

Heure de début : 18H00

Ordre du jour :

- ⇒ points d'information :

- Informations école

- Projet d'École : actions et sorties

- Informations Mairie

- ⇒ sujet 1

Informations école

Transition entre le centre d'activités périscolaire et l'école :

Côté maternelle, les élèves inscrits à l'accueil périscolaire sont récupérés individuellement dans les classes par les animateurs, regroupés en salle de motricité puis accompagnés jusqu'au car.

Côté primaire, les élèves inscrits sont appelés lors de la sortie des classes. Ils montent dans le car où un second pointage est effectué.

Aurélien Chambard, le directeur du centre précise que le règlement concernant cette transition sera ajouté à la liasse de rentrée.

Effectifs et répartitions :

Les effectifs au 3 juin 2024 : : 30 PS 25 MS 28GS 22 CP 21CE1 22 CE2 25 CM1 18 CM2

Effectif total de l'école : 191

Les 8 niveaux seront répartis dans les 7 classes. La répartition sera affichée le 1^{er} septembre dans l'après-midi. Depuis quelques années nous ressentons des inquiétudes chez certaines familles lorsque leur enfant reste dans une classe avec un niveau « inférieur » ou est séparé d'un camarade. Comme chaque année nous insistons sur le fait qu'en tant que parent c'est le changement de section qui est à valoriser auprès de l'enfant car dans tous les cas il suivra le programme de son niveau pour acquérir à son rythme les compétences de fin de cycle.

Horaires scolaires :

Les horaires scolaires (8h45/11h45, 13h30/16h30) ont été fixés par la mairie en fonction des contraintes liées au transport scolaire.

Les maternelles sortent quelques minutes en avance pour être rendus individuellement aux parents. Il est conseillé aux familles d'être présents un peu avant 16h30. L'éloignement de l'accueil périscolaire nous contraint à une gestion rigoureuse des horaires car en cas d'oubli/d'erreur d'inscription, nous devons appeler les parents avant que le départ du car (16h35).

Quelques retards exceptionnels (sorties scolaires) ont pu avoir lieu ces dernières semaines (retours de sorties scolaires).

Séances de natation :

Les séances de natation à la piscine carré d'eau se sont bien passées (CP/CE1 et CE2/CM1).

Les élève de la classe de CE2/CM1 ont passé les tests de l'ASNS (Attestation du Savoir Nager en

Sécurité).

Projet de Partenariat avec les éducateurs sportifs du club de foot :

Ce partenariat apporte toute satisfaction à l'école qui souhaiterait le reconduire si le budget du Sou des écoles le permet et si les transports au plateau sportif peuvent être financés par la mairie.

Sécurité à l'école :

Un exercice dans le cadre du PPMS risques majeurs ([ACCIDENT INDUSTRIEL RESULTANT D'UN TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES](#)) a eu lieu le vendredi 12 avril.

Un exercice d'évacuation en cas d'incendie s'est déroulé le mardi 28 mai.

Transports scolaires :

Pour bénéficier du transport scolaire, les élèves doivent souscrire l'abonnement 1 Aller/Retour par jour scolaire en se connectant à la plateforme d'inscriptions

www.rubisjunior.grandbourg.fr.

La plateforme d'inscription Rubis 'Junior ouvrira le 15 juin 2024.

Photo scolaire :

Depuis 2 ans nous sommes insatisfaits des photos scolaires proposées par les Artisans de la photo. Nous sommes donc à la recherche d'un nouveau photographe pour l'année prochaine. Les prospections effectuées jusqu'à présent laissent à penser que les photos seront plus chères avec un nouveau photographe.

L'école remercie la mairie pour la mise à disposition de photocopieurs neufs.

Projet d'école : projets et sorties de l'année :

PS : Rencontre avec les correspondants de Certines vendredi 24 mai (ateliers sportifs), découverte sensorielle du musée de BROU vendredi 31 mai.

MS/GS et GS/CP : Sortie à la ferme de ST Eloi sur le thème de l'alimentation.

PS, MS/GS et GS/CP : présentation d'un sport par semaine, réalisation de la fresque dans la cour côté maternelle, para-lympiades au terrain sportif le 21 juin, participation au prix littéraire « Graines de lecteurs ».

Lundi 17 juin, les élèves des classes de PS, MS et GS/CP présenteront un spectacle musical à partir du travail réalisé en partenariat avec Fanny Baldassarre, musicienne intervenante à l'école. Cette représentation aura lieu à 18h00 à la salle des fêtes.

CP/CE1 : les élèves ont bénéficié d'animations avec l'association Naturama (jardin écologique, fabrication d'un hôtel à insectes) et se sont rendus au centre culturel d'Ambronay sur le thème des arts paysagers.

Des temps de lecture à la bibliothèque municipale sont prévus.

CE1/CE2 : les élèves ont participé à un projet sur le thème de l'eau avec l'association l'AGEK. Ils sont allés à Corveissiat : observation du travail de l'eau dans la roche calcaire (visite de la grotte et étude du paysage).

CE2/CM1 : Sortie aux grottes de Cerdon le 21 juin (ateliers sur le travail de l'eau et sur la période préhistorique).

CM2 : Les familles ont été invitées à une projection relatant la classe découverte sur le plateau des Glières.

Encadrement des sorties scolaires :

Le taux d'encadrement des sorties est règlementé :

-En maternelle : 2 adultes dont l'enseignant jusqu'à 16 élèves, puis 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves.

- Elèves de niveau élémentaire : : 2 adultes dont l'enseignant jusqu'à 30 élèves, puis 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves.

Les ATSEM ne peuvent pas participer aux sorties avec retour à 11h45 car elles sont en pause à 11h00 pour pouvoir déjeuner avant le service de cantine.

Nous remercions tous les parents bénévoles pour leur investissement lors des sorties scolaires.

- ⇒ sujet 3

-Installation d'un rack vélo près de l'église : le projet sera soumis au conseil municipal.

-Gestion des relations et conflits dans le bus : les parents des enfants concernés ont été contactés, la situation s'est apaisée. Ne pas hésiter à contacter la mairie ou Mme COTE en cas de problèmes.

Il n'y pas d'adulte dans le car en plus du chauffeur au 2^{ème} service

-Augmentation des tarifs de la cantine : la décision sera à l'ordre du jour du conseil municipal du mois de juillet

-Mercredi 4 septembre, la libération de ST Martin sera célébrée. À cette occasion, des véhicules de la seconde guerre monteront à l'école le jeudi matin pour les élèves.